



## Emploi Ontario

### Audit de l'optimisation des ressources de 2016

#### Pourquoi avons-nous effectué cet audit?

- Pour déterminer si les programmes et les services financés par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle (Ministère) par l'intermédiaire d'Emploi Ontario aident effectivement les Ontariens à acquérir des compétences et à trouver un emploi durable.
- Les programmes et les services sont offerts par l'intermédiaire de 400 fournisseurs de services tiers.

#### Pourquoi cet audit est-il important?

- Grâce à un budget de plus d'un milliard de dollars, ce programme peut jouer un rôle important dans l'économie ontarienne.
- Le taux de chômage global de l'Ontario en 2015 s'est élevé à 6,8 %, et à 14,7 % chez les jeunes.
- Un manque de renseignements pertinents sur le marché du travail requis pour guider la formation en vue de l'acquisition de compétences pourrait nuire à une baisse des taux de chômage en Ontario.

#### Constatations

- Le Ministère ne fait ni la collecte ni l'analyse de l'information régionale sur l'offre de main-d'oeuvre et la demande de compétences pour déterminer les emplois où il y a pénurie de travailleurs spécialisés.
- Dans un programme, conçu pour permettre aux clients de trouver un emploi durable à long terme, 68 % des personnes qui ont reçu des services d'emploi en 2015-2016 ont déclaré soit occuper un emploi, soit suivre un parcours de carrière, mais seulement 38 % occupaient un emploi à temps plein à la date d'achèvement du programme. Pour ceux qui ont reçu des services d'emploi au cours de l'année précédente, bien que les résultats à la date d'achèvement du programme aient été similaires, dans les 12 mois suivants le pourcentage des personnes occupant un emploi ou suivant un parcours de carrière avait baissé à 52 %.
- Moins de la moitié des personnes qui amorcent un programme d'apprentissage en Ontario achèvent celui-ci. Malgré cela, le Ministère ne procède pas à une analyse et un examen complets des taux d'achèvement de l'apprentissage par fournisseur de services de formation ou par employeur pour déterminer les raisons qui expliquent ces taux.
- Le nombre d'apprentis à risque d'inachèvement de leur apprentissage demeure élevé, même après l'intervention du Ministère pour les aider à l'achever. Au mois de novembre 2014, le Ministère a relevé 16 350 dossiers de cette nature, et dans environ 68 % des cas, la situation a été réglée par la sortie des apprentis du système. Au mois de juin 2016, le nombre d'apprentis à risque s'était élevé encore une fois à 20 800, et 18 200 apprentis supplémentaires avaient été désignés en application d'une définition élargie.
- Au cours des trois dernières années, 26,6 millions de dollars ont été versés en trop aux participants à un programme visant à les aider à se recycler dans les emplois à forte demande et ont été radiés en tant que créances non recouvrables.
- À la date de notre audit, le Ministère avait intégré des programmes d'emploi pour les jeunes offerts par trois autres ministères. Toutefois, il ne prévoyait pas intégrer des services d'emploi offerts par le ministère de la Citoyenneté, de l'Immigration et du Commerce international à de nouveaux immigrants, même si nombre des fournisseurs de services auxquels les deux ministères s'adressaient étaient les mêmes.

#### Conclusions

- Le Ministère ne dispose pas de renseignements détaillés et opportuns sur le marché du travail qui lui permettraient de prendre des décisions éclairées en matière de programmes et de financement. L'on ne peut donc dire avec certitude que les fonds sont consacrés à des secteurs qui permettront aux clients d'obtenir un emploi durable.
- Bien que le Ministère revoie la conception de certains de ses programmes, il doit tout de même s'efforcer davantage d'en rehausser l'efficacité.
- Le Ministère doit en faire davantage pour hausser les taux d'achèvement chez les apprentis.